



## EASY ENERGIES SERVICES

(Siret : 84935666200023)

M. BAHA

6 Place Gomez  
84140 MONTFAVET



Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 07 janvier 2023 au 07 janvier 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 29/11/2022 : SV75020721/06823 - ERGO VERSICHERUNG  
- décennale au 29/11/2022 : SV75020721/06823 - ERGO VERSICHERUNG

### QualiPAC module CET (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation de chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 07 janvier 2023 au 07 janvier 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 29/11/2022 : SV75020721/06823 - ERGO VERSICHERUNG  
- décennale au 29/11/2022 : SV75020721/06823 - ERGO VERSICHERUNG



### Numéro QualiPAC : QPAC/69695

Forme juridique : EI

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 07 janvier 2023

**Gaël Parrens,**

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 0049



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 07 janvier 2025 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire), 07 janvier 2025 pour QualiPAC module CET (probatoire)